



MÉMOIRE SUR LE REDÉVELOPPEMENT DES TERRAINS ADJACENTS À L'HÔPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE

**Présenté dans le cadre de la consultation menée par
l'Office de consultation publique de Montréal**

22 avril 2003

INTRODUCTION

La CDEST tient à remercier l'Office de consultation publique de Montréal de lui donner l'occasion de présenter son point de vue sur le développement des terrains adjacents à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine.

Active depuis plus de dix ans dans l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, la CDEST porte un intérêt particulier à la revitalisation et au redéveloppement des portions de son territoire qui doivent, en raison de l'évolution de la conjoncture socio-économique, modifier leur vocation.

Après une rapide présentation de la CDEST et de son territoire d'intervention, nous ferons état de notre vision d'avenir face à ces vastes terrains qui, selon nous, doivent se développer au bénéfice de la population vivant actuellement dans les environs, tout en contribuant au développement socio-économique de l'arrondissement.

LA CDEST

En 1985, des membres du réseau communautaire de l'Est de Montréal se réunissaient pour former le Programme action revitalisation Hochelaga-Maisonneuve (PAR-HM). Le regroupement se donne pour mandat de travailler à la revitalisation économique et sociale de ce quartier.

En 1990, le PAR-HM concluait un protocole de financement quinquennal avec des bailleurs de fonds provenant des trois paliers de gouvernement. Le protocole prévoyait l'extension de son territoire d'intervention à l'ensemble de l'arrondissement municipal Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, nouvellement créé. Le PAR-HM deviendra alors la Corporation de développement de l'Est (CDEST).

Depuis cette date, la CDEST est au cœur des interventions mises en place pour favoriser le développement économique et communautaire de l'arrondissement et pour soutenir les démarches d'insertion socio-professionnelle de ses résidents.

Grâce à l'appui du milieu, la CDEST a obtenu en 1996 le mandat de mettre sur pied et de gérer le Carrefour jeunesse emploi Hochelaga-Maisonneuve.

En 1998, suite à l'adoption par le gouvernement du Québec de la Politique de soutien au développement local et régional, la CDEST assume dans l'arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve les mandats de Conseil local de développement (CLD). La Corporation élabore, en partenariat avec un grand nombre d'intervenants du milieu, un Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi (PLACÉE) qui explicite la vision commune du développement de l'arrondissement. La CDEST s'est vue reconnaître par le gouvernement du Québec le statut de CLD à part entière en décembre 2002 et œuvre actuellement à l'élaboration d'un second PLACÉE.

Aujourd'hui, la CDEST emploie plus de 30 personnes et gère des actifs totalisant près de 4 millions \$ annuellement.

Le territoire d'intervention de la CDEST est délimité par le fleuve Saint-Laurent, les rues Moreau, Sherbrooke, Dickson et Lacordaire, ainsi que les limites des anciennes villes de Saint-Léonard, Anjou et Montréal-Est.

L'AVENIR DES TERRAINS ADJACENTS À L'HÔPITAL LOUIS.H. LAFONTAINE

La CDEST a été associée de près à des projets de mise en place de nouvelles infrastructures culturelles, commerciales et résidentielles en plusieurs endroits sur son territoire.

De façon générale, ce type de nouveaux aménagements nous apparaît devoir s'inscrire avant tout en cohérence avec les besoins de la population locale.

Le quartier Mercier est aux prises avec trois problématiques sociales qui doivent être prises en compte dans le cadre du présent projet.

- Le Québec tout entier est confronté au vieillissement accéléré de la population. Le quartier Mercier est l'un de ceux où la moyenne d'âge est la plus élevée de toute la ville de Montréal. Il est nécessaire de prévoir dès maintenant l'aménagement d'habitations qui seront en mesure de répondre aux besoins des aînés, qui sont déjà nombreux et dont le nombre ira en augmentant au cours des prochaines années.

- Le quartier Mercier n'est généralement pas considéré statistiquement comme un quartier défavorisé. Il compte cependant un nombre important de sous-secteurs dont la population est aux prises avec l'appauvrissement et des conditions de logement déficientes. La nécessité d'augmenter le nombre de logements sociaux est une priorité qui rallie l'ensemble des intervenants actifs dans le quartier.
- La pénurie de logement qui affecte l'ensemble de la ville de Montréal, n'épargne pas le quartier Mercier qui affiche actuellement un taux de logements vacants inférieur à 1%. Il est essentiel de faire en sorte que, en plus des logements sociaux, une place significative soit faite sur le site Louis-H. Lafontaine à des logements locatifs de bonne qualité et à prix abordable.

Le quartier Mercier doit éviter le piège de l'embourgeoisement à outrance (*gentrification*) dans lequel sont tombés d'autres quartiers montréalais. La CDEST souhaite en conséquence que ce projet soit élaboré en ayant le souci constant de maintenir et de développer des infrastructures s'adressant aux personnes à faible revenu. La CDEST souscrit par ailleurs au concept de mixité de la population, qui intègre sur un même site des unités occupées par leurs propriétaires, des logements locatifs et des logements sociaux.

Le redéveloppement du site Louis-H. Lafontaine, tout comme l'ensemble des interventions en matière de développement urbain, doivent tendre résolument à faire en sorte que notre arrondissement soit un milieu de vie de plus en plus accueillant et accessible, dans lequel se côtoient dans l'harmonie des personnes et des familles de tous les statuts sociaux.

Dans cette optique la CDEST approuve le principe de la modification au plan d'urbanisme qui aura pour effet de permettre le développement des terrains adjacents à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, dans la mesure où les considérations développées plus haut seront prises en compte et intégrées à tout projet d'aménagement domiciliaire mis en place sur ce site.